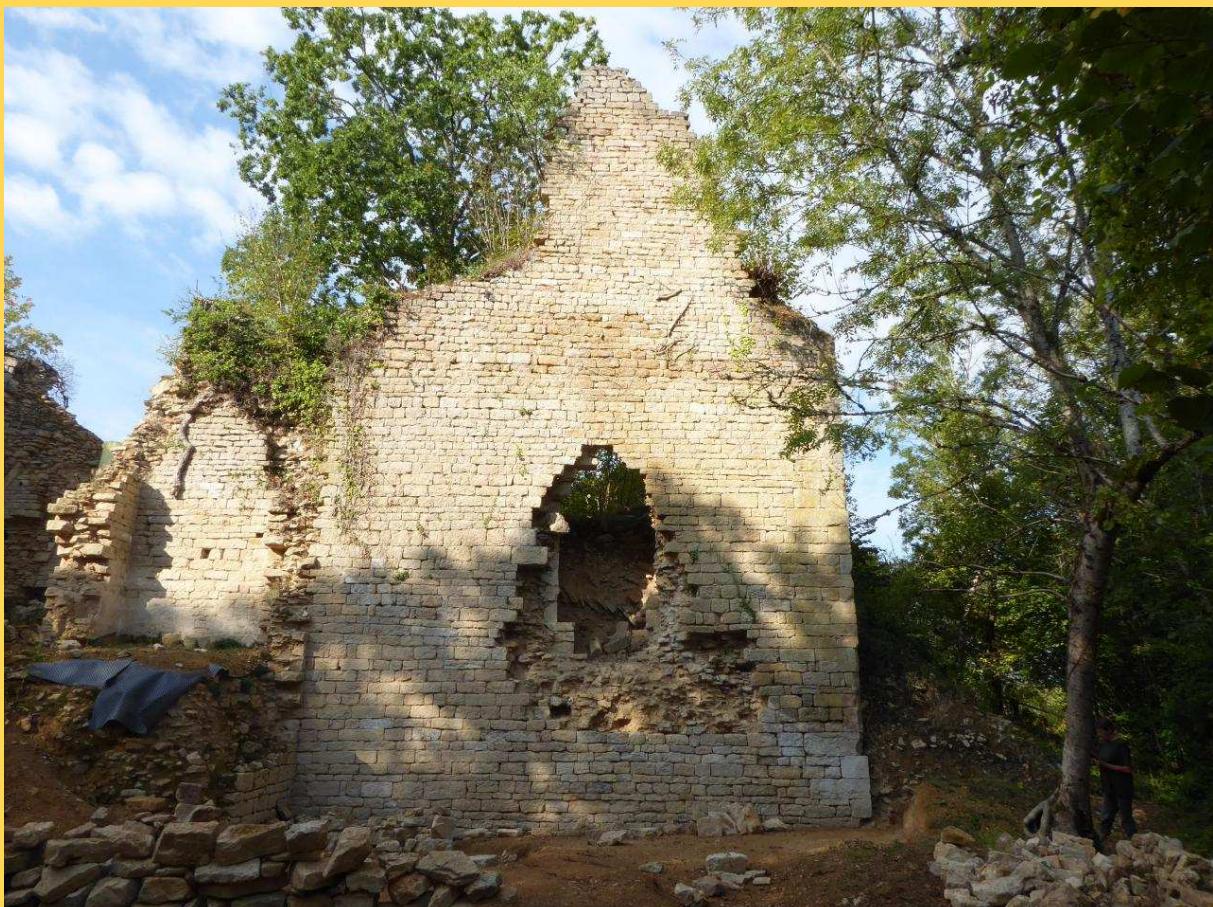


# Bulletin annuel n° 24

## Année 2020



Mur oriental extérieur de la grande salle "G"



ISSN 1291 6692

**Association pour la sauvegarde  
du château de Montfort**  
siège social : 3 rue de la Grande Boutière  
Villiers 21500 Montigny-Montfort

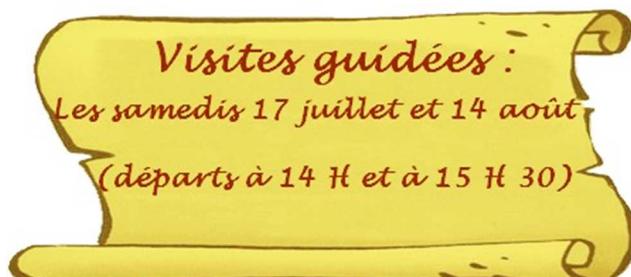
mail : [montfort.chateau@laposte.net](mailto:montfort.chateau@laposte.net)  
site : [montfort-chateau.fr](http://montfort-chateau.fr)



## SOMMAIRE

# Bulletin annuel n° 24 - Année 2020

Le mot du président	2
Les bénévoles de la saison 2020	3
Bilan comptable	4 et 5
Rapport moral	6
Au fil des jours – saison 2020	7 à 22
Plan du château	23
Carreaux de sol et objets divers	24 et 25
Le château pendant les guerres de religions	26 à 29
Ascendance de Gilles Germain de Ruffey	30 et 31
Bail de la terre de Montfort à E. BODEAU	32 et 33
Un dessin évoquant le château (1854)	34
Un poème de Charles PATRIAT	35
Les micromammifères du château	36 à 39



mail : [montfort.chateau@laposte.net](mailto:montfort.chateau@laposte.net)

site : [montfort-chateau.fr](http://montfort-chateau.fr)

Rédaction :  
Robert BROISSEAU  
André CHERBLANC  
Pierre GADALA  
Bruno LACHAUME  
Aline THIERY

Photographies :  
Robert BROISSEAU  
André CHERBLANC  
Gérard POULLAIN  
Alain ROUSSELET  
Aline THIERY





## Les bénévoles de la saison 2020



			2020	2021
DÉPENSES		prévisionnel	RÉEL	prévisionnel
<b>Fonctionnement</b>	<b>1</b>	<b>1454,32</b>	<b>1369,08</b>	<b>1459,53</b>
Assurance	10	284,32	284,32	289,53
Bureau (frais postaux)	11	70,00	104,76	70,00
Frais de banque	12	50,00	81,20	50,00
Edition bulletin	15	1000,00	838,80	1000,00
Réédition de documentation	16		60,00	
Divers	17	50,00		50,00
<b>Equipement et entretien du site</b>	<b>3</b>	<b>520,00</b>	<b>329,16</b>	<b>520,00</b>
Aménagement pour bénévoles	32	100,00		50,00
EDF	33	300,00	259,56	300,00
Carburant	34	120,00	69,60	120,00
Outilage	35			50,00
<b>Intendance</b>	<b>4</b>	<b>1000,00</b>	<b>796,79</b>	<b>1000,00</b>
Intendance			756,49	
Gaz			40,30	
<b>Travaux</b>	<b>5</b>	<b>700,00</b>	<b>63,48</b>	<b>200,00</b>
Matériaux	51	500,00	63,48	100,00
Outilage	52	200,00		100,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>3674,32</b>	<b>2558,51</b>	<b>3179,53</b>
RECETTES		prévisionnel	RÉEL	prévisionnel
<b>Ressources propres à l'association</b>	<b>6</b>	<b>1800,00</b>	<b>2871,00</b>	<b>1900,00</b>
Adhésions	60	1000,00	1255,00	1000,00
Dons des adhérents	61	300,00	1130,00	400,00
Produit des visites	62	500,00	468,41	500,00
Remboursement frais d'impayé			17,59	
<b>Apport de trésorerie</b>	<b>66</b>	<b>1474,32</b>		<b>1279,73</b>
<b>Subventions (Argent public)</b>	<b>8</b>	<b>400,00</b>		
Commune de Montigny-Monfort	80	400,00		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>3560,10</b>	<b>2871,00</b>	<b>3179,73</b>
<b>BILAN</b>		<b>0,00</b>	<b>312,49</b>	<b>0,00</b>

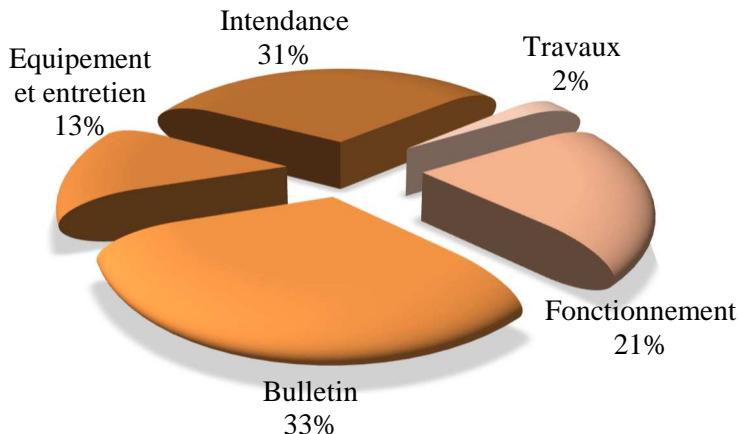
Actif au 01-01-2020 :	3961,69
<b>Actif au 31-12-2020 :</b>	<b>4274,18</b>

## Bilan comptable 2020

L'exercice 2020 présente un solde positif de 312,49 €.

### Les dépenses :

Les dépenses sont en diminution d'un peu plus de 1400 € par rapport à 2019. La raison principale est bien-sûr la pandémie de coronavirus qui nous a contraint à annuler plusieurs des journées de travaux.

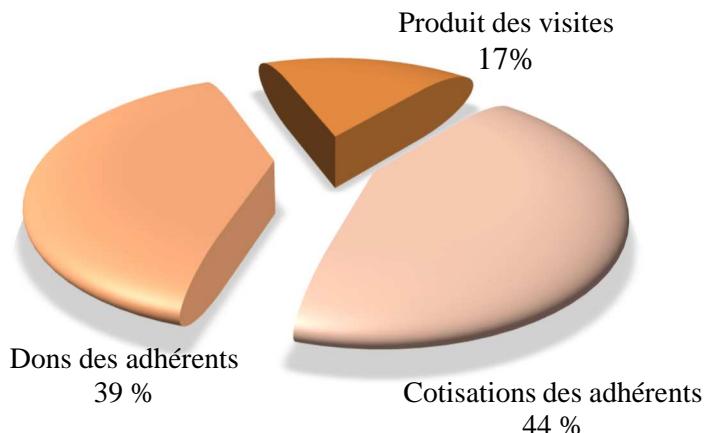


Cette diminution de l'activité sur le site et la bonne gestion du budget nourriture ont aussi entraîné une diminution des frais d'intendance (repas des bénévoles) et des frais liés aux travaux (matériaux).

L'imprimeur n'a pas appliqué d'augmentation de tarif sur l'édition du bulletin 2019, payée en 2020. Sa publication annuelle est notre principale dépense mais c'est le lien indispensable avec les adhérents, qui vivent parfois bien loin de Montfort.

### Les recettes :

La subvention municipale n'a pas été versée en 2020, mais un projet différent a commencé à se mettre en place : La municipalité étant maintenant propriétaire du site, il serait plus judicieux qu'elle prenne en charge les frais de matériaux (sable, ciment, chaux, etc.) qui seront mis en œuvre par l'association. (voir page 10). Cette nouvelle disposition sera débattue lors de la prochaine assemblée générale le 10 avril.



Le montant des adhésions reste à peu près stable. Nous remercions les 80 adhérents de 2020.

Le montant des dons des adhérents est augmenté de leur participation (680 €) à l'achat de la nouvelle tondeuse à gazon, dont la dépense (1005 €) est passée sur l'exercice 2019.

Le produit des visites a évidemment diminué à cause de la crise sanitaire, mais la fréquentation du site par les visiteurs a été moins catastrophique qu'on aurait pu le craindre.

## Rapport moral

Lors des élections de mars 2020, les habitants de Montigny-Montfort ont reconduit la plus grande partie de l'ancienne équipe municipale. Claude Jacques est réélu maire. Les trois adjoints sont Jean Kowal, Henri Dhenin et Christophe Girard.

Véronique Delmarre et le maire lui-même sont en charge du château. Ils ont rencontré les membres du conseil d'administration Mons fortis le 10 juillet. Une nouvelle convention de travaux a été discutée, acceptée par l'association et validée par le conseil municipal. Un exemplaire de cet accord est joint en encart à ce bulletin.

Saluons une nouvelle fois l'assiduité des bénévoles, leur attachement au monument et la minutie de leurs interventions. Quelques bras supplémentaires seraient cependant les bienvenus.

Les journées travaux de mars et avril ont dû être annulées en raison de la pandémie, mais les sessions de juillet et août ont pu avoir lieu. L'effort s'est porté cette année sur le dégagement du petit bâtiment agricole situé dans la basse-cour et sur le déblaiement des gravats accumulés sur la terrasse nord-est, qui au deuxième quart du 17<sup>e</sup> siècle, a été aménagée en jardin dagrément par la princesse Amélie.

Le 11 juillet, c'est Benjamin qui s'est chargé des visites avec brio. Le nombre de visiteurs a été un peu moindre qu'à l'accoutumée, mais la crise sanitaire est passée par là. André a pris le relai pour les visites du 8 août. Le tout rapporte près de 150 € pour une quarantaine de visiteurs.

Cette saison, c'est Aline qui a assuré les achats d'intendance et la confection des repas. Les "frais de bouche" ont été modérés par l'apport en nature de légumes (pommes de terre, tomates, salades et courgettes) provenant des jardins des bénévoles. Nous remercions notamment Mireille, Gérard V. et Stéphan.

L'assemblée générale initialement prévue le 4 avril et reportée au 18 juillet, conformément aux ordonnances<sup>1</sup> prises en application de la loi d'urgence covid-19, a finalement eu lieu le samedi 5 septembre avec les précautions nécessaires (gel hydroalcoolique et port du masque).

Nous remercions encore une fois tous les adhérents pour leur fidélité à notre association. Sans eux, rien ne serait possible.

Malgré un pronostic un peu pessimiste, les Journées Européennes du Patrimoine ont été une belle réussite avec la venue de 134 visiteurs. Quelques-uns ont pris une adhésion, ce qui porte le nombre d'adhérents pour 2020 à 80.

Les travaux vont se poursuivre en 2021 principalement sur la terrasse nord-est. Chaque adhérent est cordialement invité à y participer ne serait-ce qu'une journée, "juste pour voir" et pour prendre un repas en commun avec les bénévoles habitués. Les journées travaux ont lieu chaque dernier samedi du mois. Faites-vous connaître pour confirmation des dates.

Les recherches d'archives se poursuivent aussi. De nouveaux documents passionnants ont été dénichés et seront partagés dans les prochains bulletins annuels Mons fortis.

---

<sup>1</sup> L'Ordonnance n° 2020-318 du 25 mars 2020 laisse un délai de 3 mois supplémentaires soit jusqu'au 30 septembre 2020 pour réaliser les obligations relatives à l'établissement et l'approbation des comptes.

## Au fil des jours – saison 2020

### Hiver 2019-2020



Comme chaque année, les journées travaux d'hiver sont en grande partie consacrées à l'entretien du site : débroussaillage, coupe et dégagement des arbres morts, nettoyage des fossés (Gérard Vincent).



Un coup de vent un peu trop violent a abattu un bouquet d'arbres enracinés sur le mur d'enceinte, à l'entrée de la basse-cour.



Ils sont débités par André Cherblanc.

### 25 janvier

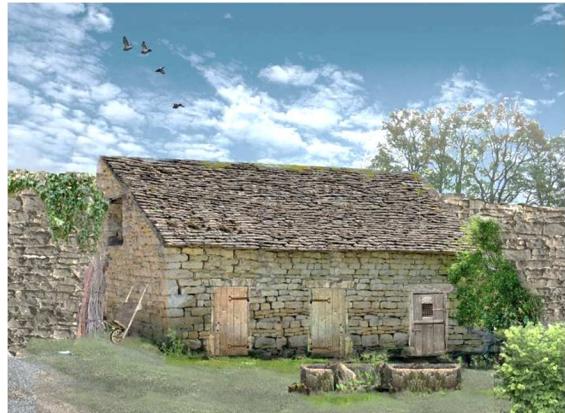


Première journée travaux de l'année : L'équipe de bénévoles (ici Aline Thiéry)



continue, dans la basse-cour, le dégagement de la base du bâtiment agricole, où Gérard Poullain et François Trébuchon s'attaquent à un énorme bloc de racines.

Ce bâtiment adossé au mur d'enceinte de la basse-cour était probablement couvert d'un toit en laves à un seul pan. Il pouvait abriter des soues à porcs, un chenil ou une simple cave voûtée, surmontée d'un "chafaud".



Hypothèse de restitution du bâtiment.

---

### 1<sup>er</sup> mars



Le travail de dégagement de la grosse souche dérange un magnifique coléoptère qui y hibernait. Il s'agit d'un lucane cervovolant mâle (Lucanus cervus). Cet insecte de plus en plus rare, le plus grand d'Europe (jusqu'à 8 cm), vit dans le bois mort, où la femelle pond. La larve y grandit pendant 3 à 6 ans avant de se métamorphoser en insecte adulte. Sa taille dépend de la qualité du bois dont s'est nourri la larve. L'espèce est protégée au niveau européen (Annexe III de la convention de Berne - 1979).

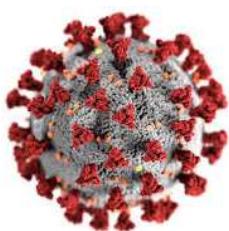
---

### 3 mars



Aline, Laetitia et Pierre assurent dans les délais l'envoi des bulletins 2019, les convocations et tous les documents relatifs à l'assemblée générale du 4 avril prochain.

*En raison de la crise sanitaire de la "covid-19", les journées travaux initialement programmées les samedis 28 mars et 25 avril sont annulées.*



*L'assemblée générale prévue le samedi 4 avril est provisoirement reportée au samedi 18 juillet. La décision définitive sera prise en fonction de l'évolution de l'épidémie et lorsque les membres du Conseil d'Administration pourront se réunir.*

---

### 30 mai

Première journée travaux depuis la fin du confinement sanitaire dû à la covid 19.

Au cours du mois François a déjà débroussaillé une partie de la basse-cour et le grand fossé sud.

Stéphan Baczkiewicz a commencé la mise en place du fleurissement de l'entrée et du parterre central.



Comme chaque printemps, la végétation envahit tout le site.



Gérard V. s'attelle à la tonte de la basse-cour.



Alain Rousselet s'attarde particulièrement sur la vigne plantée par Monsieur Féries.

Le dégagement du bâtiment agricole de la basse-cour se poursuit.



François dégage une souche solidement enracinée dans le mur d'enceinte.



Le socle rocheux apparaît dans l'angle sud-est, contre le mur d'enceinte. Il semble que cette "cave" n'avait pas de sol, ou, s'il a existé (dalles ou pavés de pierre), il a été récupéré lors de la démolition, au début du 19<sup>e</sup> siècle.



La "distanciation sociale" est de rigueur à table et les bras ne sont pas assez longs pour trinquer à la reprise des travaux.

---

27 juin



Laetitia, Aline, François et Yvonne (qui se cache derrière la souche) remplissent les seaux de gravats.



Gérard V. finit de débiter un des arbres qui menaçait de chuter chez le voisin.

#### Réunion du Conseil d'Administration :



9 membres du CA sur 10 sont présents, Robert Broisseau a donné pouvoir à Laetitia Lefebvre.

L'assemblée générale 2020 déjà reportée du 4 avril au 18 juillet aura finalement lieu le samedi 5 septembre.

Pierre Gadala se charge de l'envoi du bulletin 2019 aux organismes habituels : dépôt légal à la BNF, bibliothèques municipales de Montbard et de Dijon, offices du tourisme de Montbard et de Semur-en-Auxois.

Une nouvelle formule de visite sera expérimentée le 11 juillet. Un document remis aux visiteurs leur permettra un accès libre et individuel au site. Des explications complémentaires seront assurées par les bénévoles de l'association.



Notre paysagiste Stéphan aménage ses "espaces création". Il assure aussi l'entretien et l'arrosage des zones fleuries.



Nous avons la visite du maire Claude Jacques et de Véronique Delmarre, qui sont en charge du château au conseil municipal récemment élu.

Ils proposent d'établir une nouvelle convention entre la municipalité et Mons fortis pour l'organisation des travaux effectués par l'association dans le cadre du projet de l'architecte Dominique Jouffroy.

La municipalité contribuera à l'achat de matériaux destinés à ces travaux dans la limite de 400 €.

---

## 6 au 18 juillet

Première session de travaux d'été : Malgré le manque d'ombre, les bénévoles travaillent essentiellement dans la partie sud de la basse-cour :

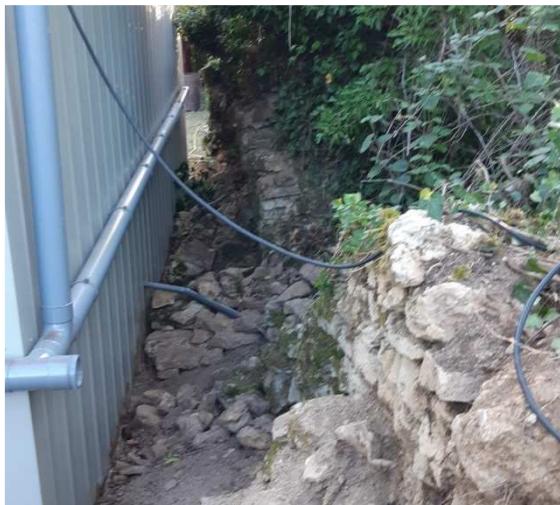


Le dégagement des gravats accumulés dans le petit bâtiment agricole (soues à porcs ?) laisse apparaître les grosses pierres qui constituent la base du mur d'enceinte assis sur la roche.



Une première souche est laborieusement dégagée et extirpée du mur par Gérard P. et Stéphan, qui la tronçonne en deux morceaux, qu'il faudra évacuer.





Dans cette même zone Gérard P. débroussailler et nettoie l'espace situé entre le hangar de la cuisine et le mur d'enceinte.



Une autre souche, encore vivante celle-là, est solidement ancrée dans la muraille. C'est François qui inlassablement en dégage les racines enchevêtées.



Gérard V. se charge d'une petite intervention mécanique sur la tondeuse.



Aline et Gérard P. s'attaquent au nettoyage et au rangement de l'impressionnante quantité de vaisselle et du matériel de cuisine, dont une partie rarement utilisée est stockée à part.

## 10 juillet



Une réunion se tient au château avec Claude Jacques maire de Montigny-Montfort et son adjointe Véronique Delmarre, responsable de la commission communale du château. Lors de cette réunion, les membres de l'association Mons fortis ont pris connaissance de la convention proposée par le maire.

Après lecture et correction de ce document, les membres présents de l'association ont approuvé le nouveau texte. Celui-ci sera soumis aux membres du conseil d'administration pour acceptation et sera présenté aux adhérents lors de l'assemblée générale du 5 septembre prochain.



Les mirabelles du verger commencent à mûrir. Nous ne dénoncerons pas les gourmand(e)s...

---

### 11 juillet

Ouverture au public :

Comme chaque été une visite gratuite est proposée aux curieux de passage.  
Laetitia, Marie-Reine et Yvonne assurent l'accueil.



Benjamin Werkoff guide les visiteurs dans la basse-cour et les parties accessibles du château.

Il relate l'historique du monument, en décrit l'aspect architectural et répond aux nombreuses questions.

Trois participants très intéressés prennent une adhésion à l'association Mons fortis.

---

Soues à porcs : le sol est inégal et en partie constitué du banc de roche qui affleure. Il est décidé de le remblayer de sable au niveau du seuil des portes.

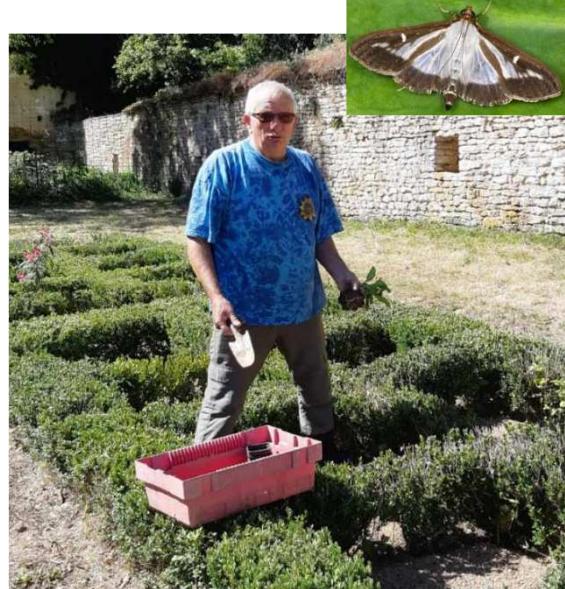


Marie, nouvelle et jeune bénévole que nous remercions, est présente pour toute cette première semaine de travaux.

Juste un petit conseil : Marie, tu devrais "charger" un peu moins les seaux !

---

Stéphan "aux mains vertes" restaure et fleurit le "jardin médiéval" qui avait été imaginé et réalisé par Michèle Clerc, bénévole de la première heure de l'association Mons fortis.



Les buis n'ont pas (encore) été attaqués par la pyrale (*Cydalima perspectalis*).



Gérard P. est très fier d'être venu à bout d'une troisième souche, qui prospérait sur le mur ouest du bâtiment.



Stéphan s'empresse de la tronçonner.



Gérard V. nettoie le site, débroussailler, coupe, taille, élaguer et bûcheronne.



Cette saison, Aline Thiéry abandonne parfois la truelle et les seaux pour assurer les achats d'intendance et la confection des repas. Nous la remercions particulièrement.

---

### 15 juillet

24 scouts filles de Dijon font une halte au château à l'issue d'un jeu de piste.



C'est avec beaucoup de plaisir que Gérard P. assure la visite (en plusieurs petits groupes). Les demoiselles, enchantées, achètent quelques cartes postales souvenir.

---

## 18 juillet



Gérard V. reconstitue partiellement en pierres sèches le mur oriental des soues...



...tandis que Gérard P. nettoie la base du mur ouest de la basse-cour.

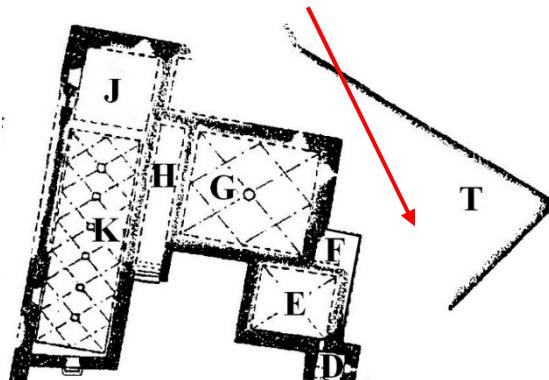


Benjamin et Marie s'essaient à la reconstruction d'un mur en maçonnerie.

---

## 3 au 15 août

La deuxième session des travaux d'été voit la reprise des travaux de dégagement de la terrasse nord-est (zone T).



Cette terrasse, soutenue par un mur en forme d'éperon, a été remblayée, enrichie d'un apport de terre arable et aménagée en jardin d'agrément au 17<sup>e</sup> siècle par la princesse Amélie.



Lors de la démolition du château, c'est sur plus de 2 mètres d'épaisseur que les gravats y ont été déversés, à l'aplomb des salles E, F et G.



Comme d'habitude, les bénévoles trient avec soin les graviers et conservent tout ce qui peut être réutilisé. (Alain)



Les gros blocs et les pierres informes sont roulés (Alain et Gérard P.)...



... et livrés à la masse impitoyable de François, qui les débite en petits morceaux et les évacue.



L'abattage d'un arbre nécessite l'aide mécanisée de François Febvre de Montigny.

## 8 août

Ouverture au public :



Tout est près pour l'accueil (Marie-Reine, Yvonne et Laetitia).

Mais la canicule et le corona virus ont découragé les visiteurs. Seule une dizaine a suivi André pour découvrir le site et le château.





La sempiternelle et constante lutte contre la nature envahissante :

Gérard P. délivre la muraille sud de la basse cour de son épaisse couverture de lierre et de ronces.



La suppression des broussailles qui l'oppressaient a permis au vieux poirier de se ragaillardir un peu et de produire de très beaux fruits.

## 11 août

### Réunion du Conseil d'Administration Mons fortis :

La convention proposée par la municipalité est acceptée par le C.A. Une copie de cet accord est jointe à ce bulletin.

Les dates des sessions de travaux de l'été 2021 seront confirmées lors de l'Assemblée Générale Mons fortis qui aura lieu le samedi 5 septembre.

Stéphan présente un T-shirt imprimé du logo de l'association. Il faudra réfléchir à son éventuelle fabrication en nombre et à sa mise en vente, ainsi que de casquettes.

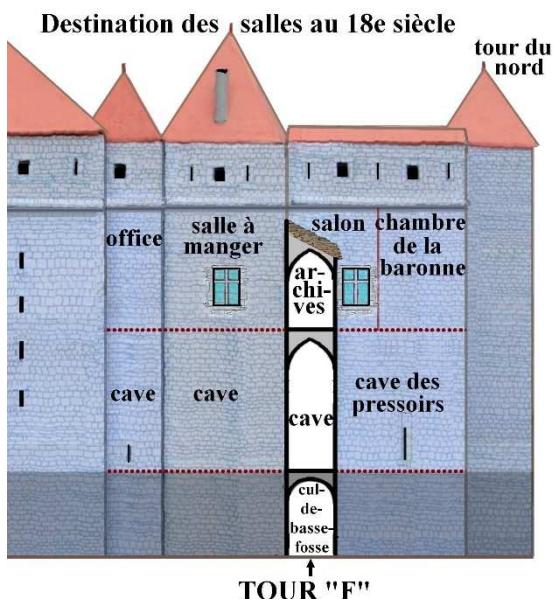
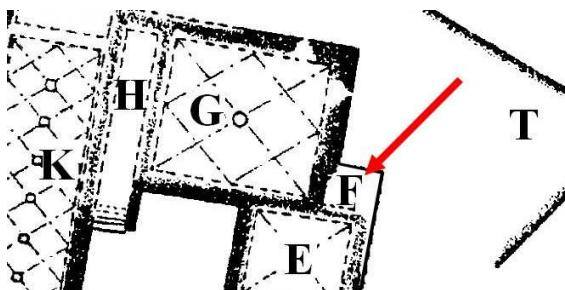


Les deux semaines de travaux d'août se terminent sur la terrasse orientale. (Gérard P., Bruno et Alain).

La noria des brouettes est incessante entre le chantier et le monte-charge. Elles sont tantôt chargées de sable à conserver, tantôt de gravats à évacuer. (Aline et Alain).



Peu à peu apparaît la partie basse de la petite tour F, dont les pierres n'ont pas pu être récupérées, car enfouies sous les gravats de démolition de la partie haute.

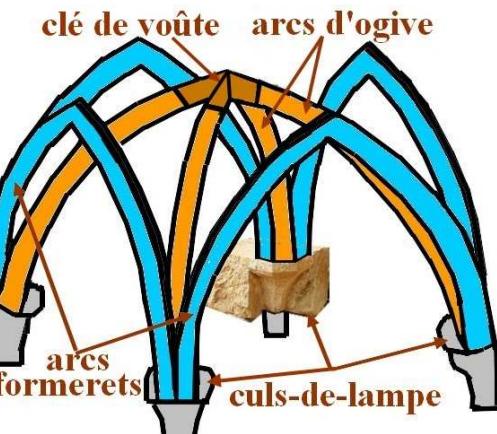


A l'étage d'habitation de cette tour se trouvait la salle des archives. On y accédait depuis la salle à manger (salle E) par une double porte.

Le niveau inférieur abritait une cave voûtée en ogive et bâtie sur un cul de basse-fosse.



Un cul-de-lampe d'angle provient soit de la salle des archives soit de la cave. Trois autres pierres identiques occupaient les autres angles de la pièce.



Elles servaient de base aux arcs qui soutenaient la voûte : les arcs formerets encastrés dans les murs et les arcs d'ogive qui se rejoignent à la clé de voûte.

Cette petite tour était bien moins haute que les autres bâtiments et était très probablement couverte en "laves".

Comme les tours de l'est et de l'ouest, ainsi que le bâtiment qui abritait l'escalier du 17<sup>e</sup> siècle, cette petite tour est établie à l'extérieur et au bord du banc rocheux. Les bâtisseurs l'ont donc assise sur un cul-de-basse-fosse voûté en berceau qui lui sert de fondations solides.

Ce cul-de-basse-fosse quasi-inaccessible était, comme les autres, sans doute inutilisé.



C'est en 2013 que les premiers défrichements ont lieu dans le secteur de la terrasse T. Les bénévoles de l'association ont alors reçu l'aide des scouts belges de Pétigny, section de la ville de Couvin, jumelée avec Montbard depuis 1958.



Sept ans plus tard, l'espace du terre-plein se dégage peu à peu. La terrasse aura bientôt un aspect proche de celui que la princesse Amélie a connu au 17<sup>e</sup> siècle.

Les "murs" ne sont en fait que les tas de pierres précieusement récupérées.

---

29 et 30 août



Après le regonflage des roues de brouette (André), le travail de dégagement se poursuit sur la terrasse T.

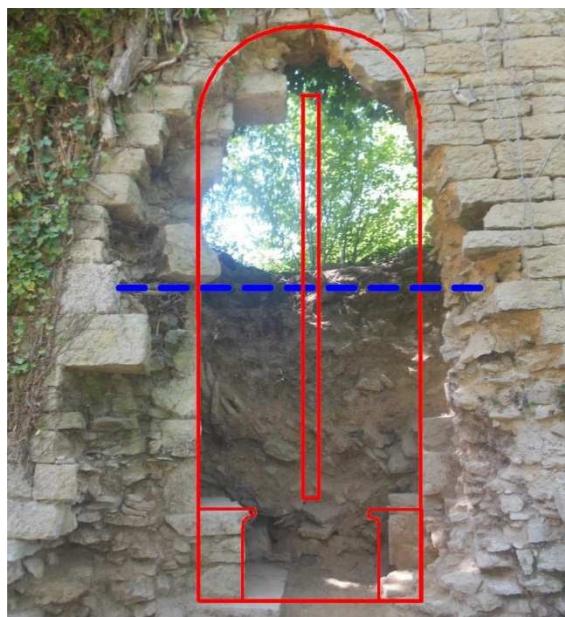
Un noyer poussait sur les gravats. Les bénévoles étaient partagés : d'un côté ceux qui voulaient le conserver et de l'autre ceux qui voulaient le supprimer, quitte à en replanter un nouveau plus tard.



C'est le vent qui a tranché le débat.



La vue se trouve maintenant bien dégagée sur le mur oriental de la grande salle G...



...et son archère bien plus haute que les autres meurtrières du château et très probablement à deux niveaux. (Voir la quatrième page de couverture).

---

## 5 septembre

### Assemblée Générale de l'association :



Plusieurs fois ajournée à cause de la pandémie du corona virus, l'AG, initialement prévue en avril, peut enfin avoir lieu dans la salle habituelle du rez-de-chaussée de la tour de l'ouest.



La séance est animée par Bruno Lachaume président de l'association, Laetitia Lefebvre secrétaire et Pierre Gadala trésorier.

La municipalité est représentée par Claude Jacques, maire, et Béatrice Kluska, conseillère municipale.



Le nombre réduit d'adhérents présents (12) est compensé par les pouvoirs de beaucoup d'autres (18). Le quorum de 18 est donc largement atteint (sur un total de 71 adhérents en 2019).

Le bilan comptable 2019 (voir page 4) présenté par Pierre Gadala, trésorier, est adopté par les adhérents.

Les deux membres du CA dont le mandat est à renouveler se représentent et sont réélus à la majorité : Robert Broisseau et Pierre Gadala. Il n'y a pas d'autres candidatures. Le Conseil d'Administration est donc composé de 10 membres, qui éliront bientôt le nouveau bureau.

Véronique Delmarre est en charge du château au sein de la municipalité. L'association est heureuse d'avoir une interlocutrice privilégiée, qui fera le lien avec la commune.

La convention proposée par la municipalité et qui a été acceptée par l'association sera prochainement validée par le conseil municipal.

L'association propose une mise en sécurité rapide de la basse-cour. La municipalité ou l'association Montigny Animation pourra y organiser des manifestations ou festivités. Mons fortis n'a ni les moyens financiers, ni les moyens humains pour le faire.

Les habitants de la commune, propriétaire du site du château, peuvent assister aux Assemblées Générales Mons fortis, sans prendre part aux décisions. Ils seront à l'avenir avertis par voie de presse ou information municipale.



Comme il est d'usage, la réunion se termine dans la basse-cour par le pot de l'amitié.



Invariablement dans le fossé oriental, le sable trié, provenant de la dégradation des mortiers anciens, passe de la truelle au seau, du seau au tas, du tas à la brouette, de la brouette au monte-charge et enfin à la remorque.

(ici : Yvonne et Aline).



Il est ensuite soit stocké pour un emploi futur, soit directement utilisé, par exemple pour aplaniir le parking.



Frédéric Broisseau, mordu d'impression 3D, a conçu des magnets à l'image du château.



D'autres modèles sont étudiés, reproduisant notamment les carreaux de sol médiévaux.



Les premiers exemplaires sont livrés juste à temps pour être mis en vente lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine.

---

## 19 et 20 septembre

### Journées Européennes du Patrimoine :



Le site est ouvert à la visite avec les précautions relatives à la covid-19 : gel hydroalcoolique et masques sont mis à la disposition des visiteurs à l'entrée de la basse-cour.

Pour éviter des groupes avec une trop grande promiscuité, chaque couple ou famille qui le désire est invité à parcourir individuellement le site à son rythme. Un fascicule descriptif leur est remis.

Les bénévoles présents, notamment André et Gérard P. ont aussi assuré les explications sur les points les plus importants de la visite.



Malgré un petit orage le dimanche matin, les visiteurs ont été nombreux au cours du week-end (plus de 130) et généreux (320 €).

Quatre d'entre-eux ont pris une adhésion à l'association.

---

## 20 septembre

### Réunion du Conseil d'Administration :



Suite à la récente Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni afin de renouveler le bureau de l'Association. Absents, Robert Broisseau a donné pouvoir à Pierre Gadala et Alain Rousselet à Laetitia Lefebvre.

Les membres sortants se représentent et sont réélus, à savoir : Président : Bruno Lachaume, trésorier : Pierre Gadala, secrétaire : Laetitia Lefebvre, secrétaire adjoint : Robert Broisseau.

Les sessions travaux 2021 auront lieu du 12 au 24 juillet (avec une ouverture à la visite le samedi 17 juillet) et du 9 au 21août (visites le samedi 14 août).

Les habituelles journées travaux se poursuivront également chaque dernier samedi du mois (sauf en décembre où le dernier samedi tombe le jour de Noël).



Pendant ce temps, Jacques Petident continue à assurer à ses frais la mise à jour et la maintenance du site internet Mons fortis : [montfort-chateau.fr](http://montfort-chateau.fr)

---

## 29 octobre



*L'annonce d'un nouveau confinement à partir d'aujourd'hui jeudi 29 à minuit nous constraint à annuler les journées travaux du 31 octobre et du 28 novembre et probablement aussi celle de décembre.*

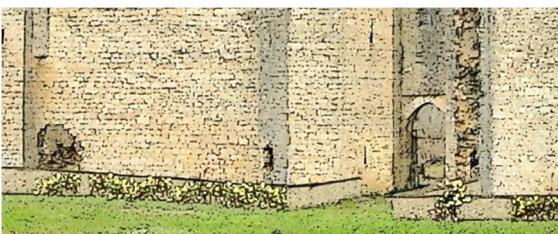
Une proposition de travaux de mise en sécurité de la basse-cour a été transmise à la municipalité.



Elle consiste essentiellement à regrouper au même endroit toutes les pierres récupérées et stockées depuis très longtemps un peu partout dans la basse-cour,



nettoyer le secteur sud-ouest, devant le colombier,



refaire à hauteur de parapet le muret de protection des grands fossés sud et du pont dormant devant la porte,

et reconstituer la tour est de l'entrée de la basse-cour en restituant les trois meurtrières originelles et sa couverture en "laves".



André Cherblanc a dressé un nouveau plan du château (ci-contre). Les zones dégagées au cours des dernières années sont mises à jour et des erreurs corrigées.

Les portes et meurtrières des tours de l'est "A" et de l'ouest "M" sont précisées, notamment la meurtrière sud-est de la tour "A" qui comporte deux coussièges.

Le voûtement de la cuisine "C" est modifié : les deux travées n'ont pas la même largeur.

Le niveau 2 de la zone "D" n'était pas connu au moment de l'établissement du premier plan, à la fin des années 1990.



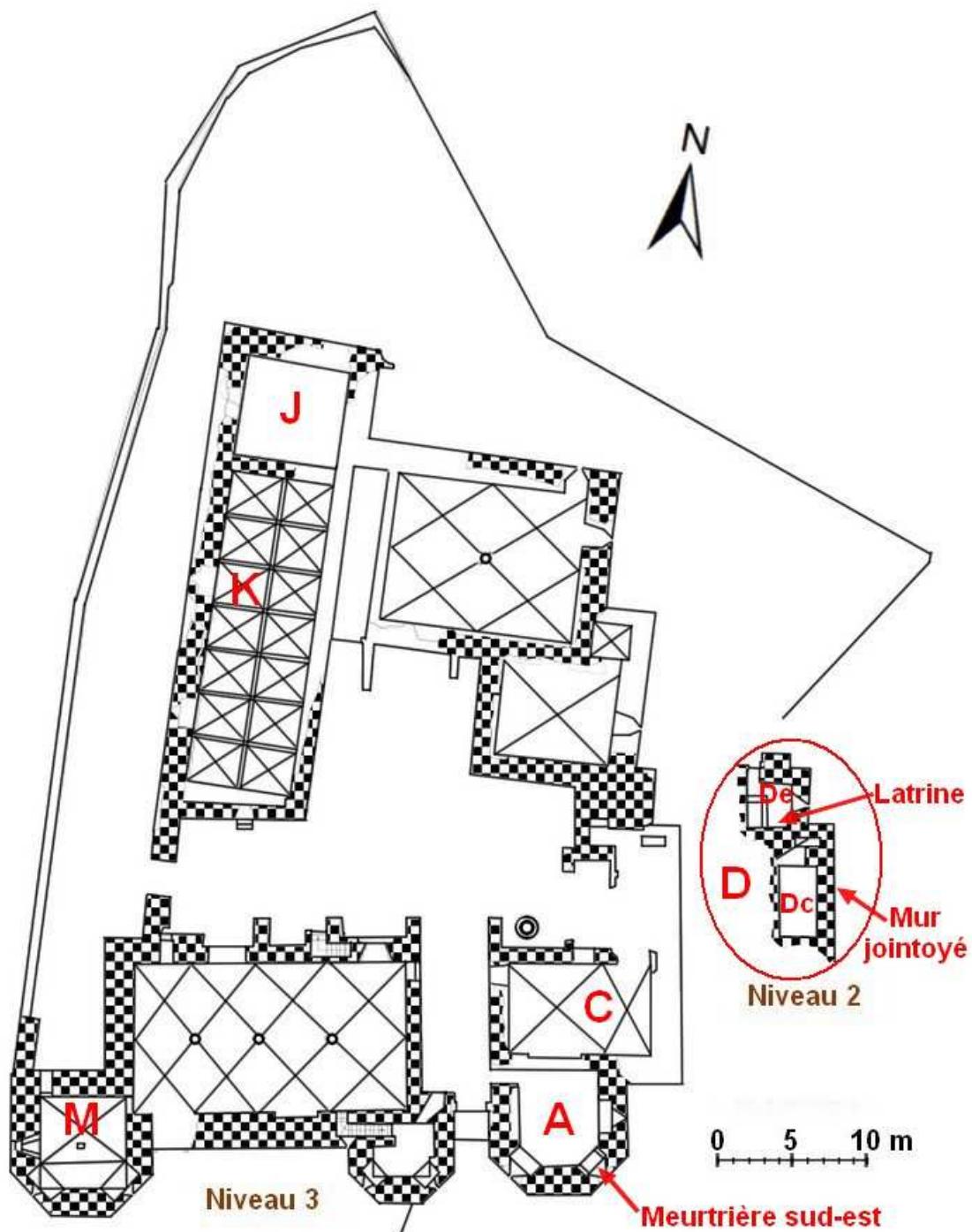
La salle inférieure voûtée "Dc" a été dégagée à partir de 2015 et son mur oriental extérieur a été jointoyé.

Au même niveau, la tour des latrines présente une chambre de tir "De", qui est équipée d'un banc d'aisances.

Enfin, la salle "K" ne présente que 6 piliers (voir bulletin n° 22 de 2018, page 12)<sup>1</sup> et son voûtement s'appuyait sur des arcs doubleaux.

De ce fait, la tour du nord "J" présente un plan approximativement carré d'environ 7m de côté.

<sup>1</sup> C'est Charles Hippolyte Maillard de Chambure (1798-1841) ancien secrétaire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Dijon, qui, dans son "Voyage pittoresque en Bourgogne" (1833) décrit cette salle comme : "un magasin souterrain soutenu par sept pilliers."



**Plan du château de Montfort**  
(André CHERBLANC - 2020)

## Carreaux de sol et objets divers



La masse importante de dégagement de gravats effectuée cette année a fourni quelques découvertes :

Le petit bâtiment de la basse-cour a livré un petit morceau de carreau de sol trop fragmentaire pour être identifié, les habituels tessons de poteries et quelques éléments métalliques (crochet, lame de couteau et clous).



Le chantier de nettoyage de la zone proche du colombier seigneurial a fourni un petit fragment de carreau de sol à décor végétal.  
Ci-contre : André et Aline.



Un autre fragment d'un carreau identique est trouvé dans la tour des latrines.



Dans le fossé est (zone S), un cul-de-lampe provenant de la petite tour F a été retrouvé dans les déblais (voir page 17).



Un claveau d'arc provenant de la même voûte a été découvert quelques jours plus tard.

Il est probable que d'autres éléments des voûtes de cette tour seront encore mis au jour dans l'épaisse couche de gravats.

Ce genre de pierre taillée et courbe n'intéressait pas les démolisseurs qui ne récupéraient que les pierres à bâtir.

Les remblais de la terrasse orientale proviennent de la démolition des bâtiments voisins. Avant sa démolition, le château a été entièrement vidé. Tout ce qu'il contenait a été vendu aux enchères<sup>1</sup> et les différentes salles ont été nettoyées. Ce sont les résidus de ce nettoyage, parfois jetés par les fenêtres, que l'on retrouve dans les gravats :



- Verre plat à vitre ou éclats de bouteilles (ci-contre), mais aussi fragments plus fins de verrerie ou de petits flacons (ci-dessus).



- Tesson de poterie diverses, brutes ou vernissées, de toutes les époques.
- \_ Morceaux de vaisselle (assiettes ou plats) de faïence blanche ou à décor bleu, des 17<sup>e</sup> ou 18<sup>e</sup> siècle.
- Un petit fragment de faïence en grès.
- Quelques clous et pitons de fer.



Une banale petite pierre trouvée dans le petit bâtiment de la basse-cour a été brisée et dévoile un beau fossile de pecten.



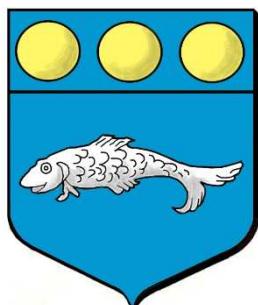
<sup>1</sup> Voir bulletin Mons fortis n° 22 de 2018, page 28.

## Le château de Montfort pendant les guerres de religions

A la fin du 16<sup>e</sup> siècle et au début du 17<sup>e</sup>, le château de Montfort appartient à la famille d'Orange-Nassau, qui est protestante. Le pape Pie V a ordonné en 1568 la croisade contre les hérétiques.

A deux reprises au moins, catholiques et protestants se disputent le château.

Edme de Lanneau occupe le château au cours de la troisième guerre de religion en 1570. Il appartient probablement à la famille de Lanneau qui, de père en fils, ont été au service des princes d'Orange, depuis François Lombard de Lanneau, écuyer et maître d'hôtel de la princesse d'Orange. Il reçoit en 1544 le château et le terrage<sup>1</sup> de Montfort de Gillette de Luxembourg dame de Commarin et en considération des services qu'il avait rendus<sup>2</sup>.



En 1564, Edme de Lanneau avait déjà fait l'objet d'une plainte auprès de Guillaume le Taciturne, seigneur du lieu, qui le menace "*d'y mettre l'ordre plus tôt qu'il ne le pense s'il continue à rançonner ses sujets, de s'imposer dans les noces et les banquets et de séjourner jour et nuit chez les habitants, leur réclamant dix, douze ou vingt sols s'ils ne veulent pas se voir contraints de loger des gens de guerre*<sup>3</sup>".

La famille de Lanneau porte : "D'azur à un barbeau d'argent posé en fasce et un chef cousu aussi d'azur, chargé de trois besants d'or".

Informés en 1570 de la situation, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange et son frère Ludovic de Nassau en appellent au roi Charles IX, qui demande au bailli d'Auxois de faire sortir Edme de Lanneau du château et de restituer aux princes d'Orange leurs biens, droits, titres et documents, conformément à l'édit de pacification<sup>4</sup>.



Guillaume prince d'Orange



Charles IX roi de France



Ludovic comte de Nassau

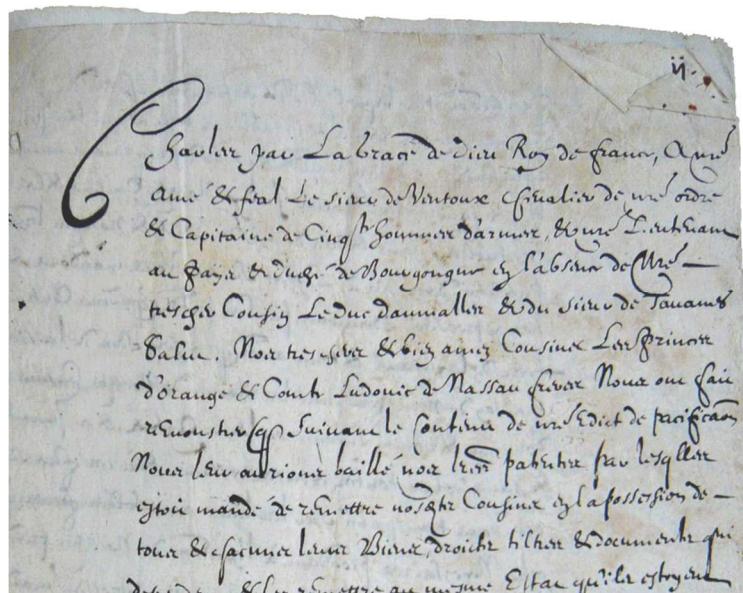
<sup>1</sup> Un livre de compte de la seigneurie de 1517 (AD du Doubs) précise que François Delanneau, père de Edme était déjà capitaine et châtelain de Montfort. La plainte de 1564 précise que Edme de Lanneau succède à son père dans cette charge.

<sup>2</sup> Nobiliaire universel de France ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume. M. de Saint-Allais – 1814.

<sup>3</sup> Archives départementales du Doubs.

<sup>4</sup> Edit de Saint-Germain-en-Laye du mois d'août 1570 par lequel Charles IX tente de ramener la paix entre catholiques et protestants.

Edme de Lanneau rétorque qu'il n'en sortira jamais, sauf par un commandement écrit et le versement de la somme de 1000 écus, qu'il prétend avoir dépensés pour la garde du château et qu'il préfère "*mourir en homme de bien plutôt que d'en sortir*".



Par lette patente du 14 décembre 1570<sup>5</sup>, le roi qui se trouve à Villers-Cotterêts, ordonne alors au sieur de Ventoux<sup>6</sup>, lieutenant au duché de Bourgogne en l'absence du duc d'Aumale, d'y mettre bon ordre, quitte à se rendre lui-même sur les lieux avec toutes les forces qui seront nécessaires.

Il ordonne en outre au bailli d'Auxois de le tenir secrètement informé des paroles proférées par Edme de Lanneau contre l'édit royal ainsi que de ses exactions et malversations.

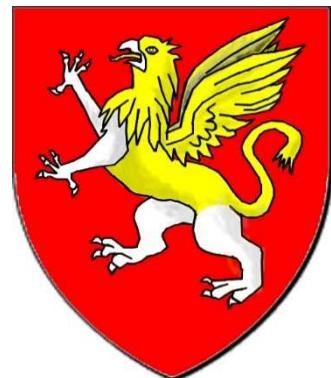
Nous n'avons pas retrouvé jusqu'à ce jour des documents traitant de l'épilogue de cette affaire.



Au cours de la huitième guerre de religion, en mai 1597, c'est Anthoine de Rolland de Nizerolles qui prend et investit le château au nom de la Ligue catholique.

Anthoine de Rolland, seigneur berrichon est né vers 1570, il teste en 1626. Il est seigneur de Nizerolles, de Lavineux, de La Vèvre, Le Coudray, les Barres, commune de Bussy, près de Dun-sur-Auron (Cher). Il épouse le 5 juin 1598 Charlotte de Voulzy<sup>7</sup>.

*Il porte : "De gueules au griffon d'or, membré, armé et becqué d'argent"*<sup>8</sup>.



C'est le comte de Clermont-Tonnerre<sup>9</sup> qui, cette fois, met le siège devant le château de Montfort. Henri III est mort le 15 août 1589, Henri IV est roi de France.

Le gouverneur de Bourgogne, au nom du roi, enjoint les villes de Montbard et Semur-en-Auxois de faire l'avance des vivres (pain et vin) nécessaires aux assiégeants, sous promesse qu'ils seront bien sûr bientôt remboursés. Les échevins rechignent évidemment à s'exécuter, protestant de la

<sup>5</sup> Archives Nationales T201/23 (copie de la lettre patente du roi dans les papiers de Coigny).

<sup>6</sup> Claude de Saulx (?), sieur de Ventoux, lieutenant général en Bourgogne.

<sup>7</sup> Archives départementales de l'Allier : 2 MI 39 29

<sup>8</sup> Michel de Marolles, dit l'abbé de Marolles et de Villeloin (1600 – 1681)

<sup>9</sup> Charles Henri de Clermont Tonnerre, marquis de Crusy, baron d'Ancy-le-Franc, seigneur de Husson, de Laignes, de Ravière, vicomte de Tallard. (1571-1640).

pauvreté des habitants<sup>10</sup>. Ils sont aussi méfiants quant au remboursement des frais engagés, ce en quoi ils n'ont pas tort : ce n'est qu'en 1611 que Louis XIII ordonnera la clôture des comptes relatifs à ce siège<sup>11</sup>.



Finalement au bout de deux mois, le 20 juillet, un accord de reddition est rédigé devant le château entre le comte de Tonnerre (portrait ci-contre) et Anthoine de Rolland et ses compagnons : Archambault de (Veillat), écuyer, sieur des (Salles), Jehan Munier dit La Marche, Victor Lefol dit La Roze, Bernard Suchon dit La (Tour), Edme Vigneron dit La (Vallée), Jehan Vigneron dit la Vigne, Jehan (Commeur) dit La (Pausse), Pierre Veneal dit La Croix, Regnault Rozier dit La Fontaine, Maistre Louys Michelet, Philippe Putot dit (dra?) aultrement le Grand Laquest, soit une douzaine d'hommes.

Anthoine de Rolland remet au comte de Tonnerre ses armes, chevaux, munitions et bagages. Le comte en retient les armes et munitions qu'il juge nécessaire pour la défense de la place, s'il "plait au roi de la conserver entière". Anthoine de Rolland en sera raisonnablement dédommagé.

Le cheval qui avait été pris avec Louis Michelet sera rendu et Anthoine de Rolland et ses hommes bénéficieront d'une lettre d'abolition<sup>12</sup> du roi, y compris pour les outrages qui auraient été faits à la personne de maistre Claude Bretagne, lieutenant général civil au bailliage d'Auxois.

Mais Henri IV n'a pas l'intention de conserver le château entier, comme l'avait envisagé le comte de Tonnerre, bien au contraire.

Par lettre patente<sup>13</sup> du 30 juillet 1597 adressée à Claude Guérin dit la Forest, vice-bailli et prévôt des marchands de Semur, il en ordonne la démolition : *"qu'il ait à s'acheminer au chasteau et donjon de Montfort [...] pour incontinent faire travailler lesdits habitants dudit Montfort que aultres circonvoisins à la démolition et ruyne entière des tours, gariotes<sup>14</sup>, remparts et aultres fortifications y estant, combler les fossés en la plus grande diligence que se pourra, sans discontinue pour quelques causes et occasions que ce soit, contraignant et faisant contraindre tous et ung chacungs les subjets de sa Majesté voisins dudit lieu à faire travailler à ladicte desmolition"* exception faite *"du corps de logis et offices en son entier"*.



Le 2 août 1597, suite à la promesse faite par le comte de Tonnerre, Henri IV signe la lettre d'amnistie de Anthoine de Nizerolles et ses compagnons, qui comme promis seront accompagnés en lieu sûr. La lettre est enregistrée au parlement de Bourgogne le 14 août 1597<sup>15</sup>.

<sup>10</sup> Archives municipales de Montbard.

<sup>11</sup> Archives Départementales de la Côte-d'Or : B 35 (folios 90 et suivants)

<sup>12</sup> Amnistie.

<sup>13</sup> Archives Nationales : T 201/23 (Papiers de Coigny).

<sup>14</sup> Gariotte : Guérite.

<sup>15</sup> Archives Nationales : T 201/23 (Papiers de Coigny).

Guillaume le Taciturne est mort assassiné en 1584. C'est sa fille Louise Julienne (1576-1644), mariée à l'Electeur Frédéric IV de Palatinat, qui gère les biens bourguignons de la succession.

Le 21 août 1597, Anthoine Le Flaine, procureur d'office de la baronnie de Montfort présente au comte de Tonnerre, lieutenant pour le roi en Bourgogne, une requête afin de suspendre la démolition du château "*même de ce qui est de l'ancien bâtiment*", dans l'attente de la réponse de l'Electrice Palatine, à laquelle il a dépêché d'urgence un messager à Heidelberg<sup>16</sup>.

Louise Julienne donne le 30 septembre une procuration au sieur Tendorf, son maître d'hôtel en France, afin de rétablir les affaires de la baronnie de Montfort, de la terre de Cuiseaux et des autres biens bourguignons, qui "*s'en vont en décadence, tant par ces longues guerres, usurpations et abus des rebelles, que par les prétentions qu'y fait le sieur comte de Charny*"<sup>17</sup>.

Il verra aussi si Guérin, le vice-bailli d'Auxois, est apte à être nommé capitaine à Montfort et elle l'engage aussi à s'employer d'urgence à la révocation de l'arrêt de démolition, "*d'autant que la populace presse inconsidérément la démolition du château*".

L'édit de tolérance (Edit de Nantes) est signé en avril 1598. Il met fin aux guerres de religion. Il recatholise le pays, mais tolère le culte protestant.



Le 17 octobre 1598 Anthoine Le Flaine adresse une lettre à Zacharie Colle, intendant des affaires de Louise Julienne, Electrice Palatine (portrait ci-contre), concernant les titres, papiers et terriers, qui ont été perdus par "*le ravage de tout ce qui étoit au chasteau dudit Montfort*". Les tenanciers et fermiers, qui connaissent ces destructions, refusent désormais de payer les cens, les charges et redevances, en invoquant le fait que le seigneur ne présente pas de preuve de ses droits.

Il est urgent de reconstituer les terriers, en obligeant les tenanciers à reconnaître les droits seigneuriaux de cette terre de mainmorte, "*sinon à les faire destituer de leurs biens*". Louise Julienne et son mari l'Electeur Palatin adresse une nouvelle procuration à Anthoine Le Flaine le 19 mai 1599, pour renouveler les titres détruits par la guerre "*et les usurpations qui s'y commettent encore*".

Il faut attendre le 29 juin 1604 pour que le roi Henri IV ordonne, par lettre patente au bailli d'Auxois de faire reconnaître et rétablir les droits de la baronnie de Montfort, conformément à la demande de "*sa très chère et très aimée cousine Louise Julienne de Nassau de Bourbon*". Le château est sauvé.



<sup>16</sup> Archives Nationales : T 201/23.

<sup>17</sup> Probablement Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, comte de Charny, chevalier du Saint-Esprit, mort le 29/03/1630.

## Ascendance de Gilles Germain RICHARD de Ruffey

Un recueil de généalogie<sup>1</sup> présente un penon d'armoiries de neuf blasons. Celui du président Gilles Germain RICHARD de Ruffey est placé au centre. Il est entouré de ceux de son épouse et de sept des familles alliées à ses ancêtres paternels en ligne directe.

Il est surmonté de sa devise "*Quo justior eo ditior*" (D'autant plus juste que plus riche).

Louis RICHARD ( ? – avant le 02/07/1465).

Conseiller de l'hôtel du duc de Bourgogne.

Marié à Marie de PLAINE, fille de Thomas de PLAINE (chancelier de l'empereur Maximilien), qui porte "de gueules à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois grillets<sup>2</sup> de même". D'où est issu :

Floceault RICHARD ( ? – 1540).

Coseigneur de Ruffey.

Marié à Gilette le GOUX, qui porte "d'argent à une tête de maure de sable tortillée du champ, accompagnée de trois molettes de gueules". D'où est issu:

Nicolas RICHARD (vers 1500 – 1554).

Coseigneur de Ruffey.

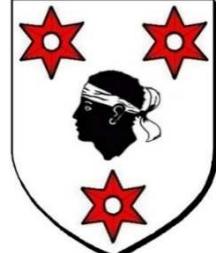
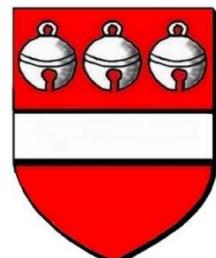
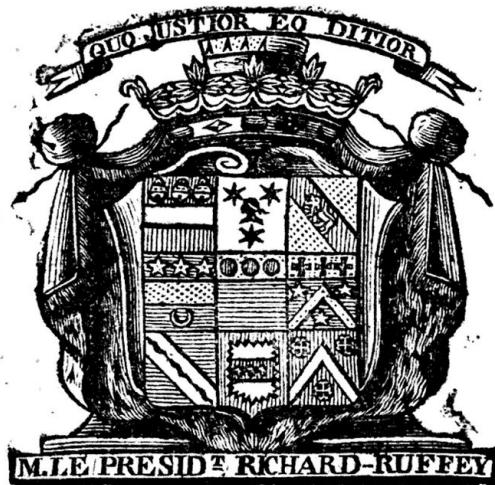
Marié à Jacquette BOILLEAU (BOILLAUD).

La famille BOILLEAU porte "d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe, celle-ci surmontée d'un poisson aussi d'or". Ces armes ne correspondent pas à celles portées sur la gravure ci-dessus "D'or à la bande de gueules chargée d'un loup ravissant d'argent". (le loup, peu lisible, étant encore à confirmer). D'où est issu :

Gérard RICHARD (1530 – 1591).

Ecuyer, coseigneur de Ruffey.

Marié à Chrestienne OCQUIDEM, fille de Noble Michel OCQUIDEM, grand audiencier en Bourgogne, qui porte "d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile de même et en pointe d'un croissant d'argent". Sur la gravure, le blason porte trois étoiles. D'où est issu :



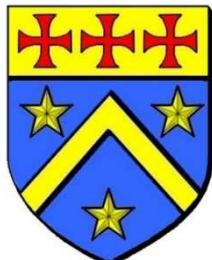
<sup>1</sup> Tableau généalogique, historique, de la noblesse par le comte de Waroquier de Combles – Paris 1786.

<sup>2</sup> Grillet ou grillot : grelot.

Jacques RICHARD de Ruffey (1579 – 1644).

Seigneur de Ruffey<sup>3</sup> en 1605 par rachat des parts de ses frère et sœur, gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne, élu pour le roi aux Etats Généraux de la province.

Marié à Catherine FILSJEAN, fille de noble Nicolas FILSJEAN, gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne, qui porte "D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même ; au chef aussi d'or chargé de trois croisettes pattées de gueules". D'où est issu :

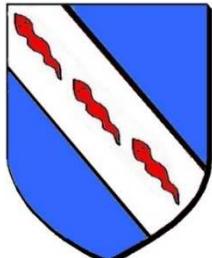


Gérard RICHARD de Ruffey (1616 – 1680).

Ecuyer, seigneur de Ruffey, élu aux Etats de Bourgogne.

Marié à Marie SAYVE, fille de Gérard de SAYVE seigneur de Vesvrotte<sup>4</sup>, conseiller au Parlement de Bourgogne, qui porte "D'azur à la bande d'argent chargée de trois sangsues de gueules".

Ces armes sont parlantes, une sayve désignant une sangsue dans l'ancien dialecte bourguignon. D'où est issu :



Germain RICHARD de Ruffey (1668 – 1734).

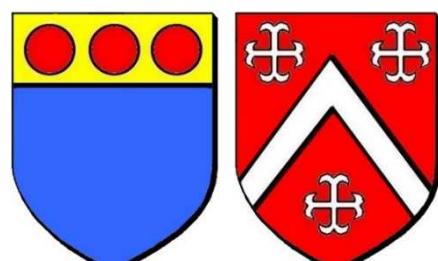
Chevalier, seigneur de Ruffey et de Vesvrotte, élu du roi aux Etats de Bourgogne, président de la Chambre des Comptes de Dijon.

Marié à Marie Anne DURAND, fille de Philibert Alexis DURAND, écuyer, seigneur de Chaumont, président de la même chambre qui porte "D'or à une fasce de gueules chargée de trois têtes de lion d'or, arrachées ; une bordure engrêlée de gueules". D'où est issu :



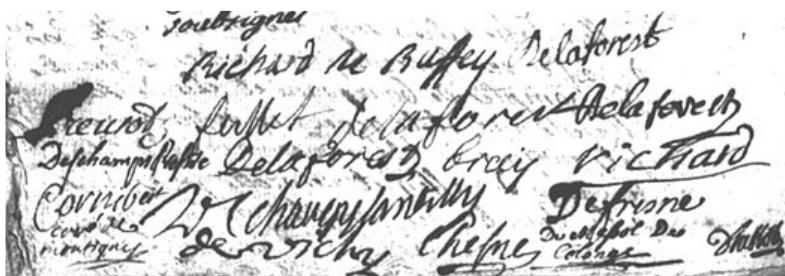
Gilles Germain RICHARD de Ruffey (1706 – 1794).

Chevalier, baron de Montfort, seigneur de Ruffey, de Vesvrotte, de Trouhans, de la Crilloire en Anjou<sup>5</sup> et du Martray<sup>6</sup>, élu perpétuel du roi aux Etats de Bourgogne, président de la Chambre des Comptes de Dijon. Il porte "D'azur au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules". Il épouse Anne Claude de la FOREST, fille de Frédéric de la FOREST, chevalier, seigneur du Pré, de Martray, baron de Montfort, qui porte "De gueules au chevron d'argent accompagné de trois croix ancrées de même".



Le mariage est célébré le 18 mai 1739, en la chapelle du château de Montfort, en présence "du seigneur de la FOREST et de son épouse, de Charles RICHARD conseiller au Parlement de Bourgogne cousin dudit seigneur de RUFFEY, de Charles de la FOREST de Bressy (Brecy), oncle de ladite demoiselle de la FOREST, de messire de FRESNE chevalier, seigneur de Sully son cousin, de Charles de CHANGY seigneur de Lantilly et de Charles de VICHY, chevalier, seigneur de Seigny et autres témoins soubsignés".

CORNIBERT curé de Montigny.



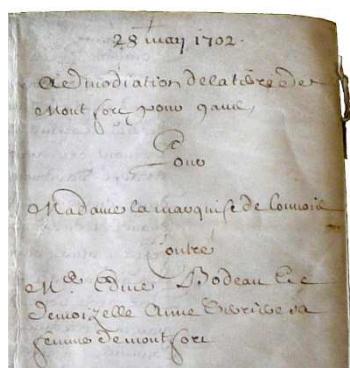
<sup>3</sup> Ruffey-lès-Beaune

<sup>4</sup> Hameau de Beire-le-Châtel.

<sup>5</sup> Lieu-dit la Basse Crilloire, commune de Toulemonde (Deux-Sèvres).

<sup>6</sup> Le Martray : seigneurie située dans l'actuelle commune de Beaulon (Allier).

## Bail de la terre de Montfort par Anne de SOUVRÉ à Edme BODEAU (1702)<sup>1</sup>



28 may 1702 : Admodiation de la terre de Montfort pour 9 ans pour Madame la marquise de LOUVOIS contre M. Edme BODEAU et demoizelle Anne VERRIERE sa femme, de Montfort.

Edme BODEAU (ca 1655-1725) est conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Montbard. Il a aussi été le receveur pour LOUVOIS des terres de Pacy-sur-Armançon et Ancy-le-Franc.



Le vingt huictiesme may mil sept cens deux, au château de Montfort, après midy, par devant moy Jean Claude POTIER, notaire royal résidant à Semur en Auxois soussigné, a comparu en sa personne Augustin BABELON, conseiller du Roy, commissaire ordinaire (des enquêtes) au département de Bourgogne, procureur spécial de haute et puissante dame, dame Anne de SOUVRET, comtesse de Tonnerre, dame et baronne de Montfort et autres lieux, veuve de hault et puissant seigneur messire François Michel Le TELLIER, chevallier, marquis de Louvois, comte de Tonnerre, seigneur et baron de Montfort et autres lieux, conseiller du Roy en tous ses conseils, ministre et secrétaire d'Etat et des Commandements de sa majesté, commandeur et chancelier de ses Ordres, en vertu de sa missive dattée à Paris le vingt deux avril dernier, qu'il a représentée et dont les parties cy après nommés sont contantes, lequel a donné et délaissé, donne et délaisse au tiltre de ferme et admodiation, (pention) d'argent pour le tems et terme de neuf ans prochains et consécutifs, à commander au vingt trois (d'avril) prochain pour finir à pareil jour lesdits neuf ans expirés, à M. Edme BODEAU, receveur audit Montfort et à demoizelle Anne VERRIERE sa femme, cy présents et acceptants, tous les revenus de ladite terre et baronne de Montfort et dépandances aux mesmes clauses conditions des précédants baux aux autres charges cy après expliquées, le premier receu CHAMPREGNAULT, notaire royal audit Semur le vingt neuf aoust mil six cen quatre vingt huict et le second par devant DECOURTINES et CHATAT notaires au bailliage et au comté de Tonnerre, résidants à Ancy-le-Franc, le trois octobre mil six cen quatre vingt douze, moyennant quoy, ledit sieur BODEAU et de son autorité ladite demoizelle VERRIERE, solidairement l'un pour l'autre, l'un d'eux seul pour le tout, sans division ny ordre de disention de biens, renonçant ausditz droictz, ont promis et se sont obligés de payer la somme de deux mil sept cent cinquante livres chacun an, payable aux termes portés par lesdits baulx et à charge de l'exécution d'iceux, à commencer le premier payement de ladite somme de deux mil sept cent cinquante livres, à deux termes et payements égaux, dont le premier eschera au jour de Pasque de mil sept cent quatre et le second au jour de saint Rémy de la mesme année et ainsy à continuer d'an en an et de terme en terme, jusqu'à la fin du présent bail, après lesdites neuf années révolues, neuf fruits perceus, et en outre à la charge de par lesdits preneurs, payer à la fin d'iceluy, la diminution des meulles des moulins

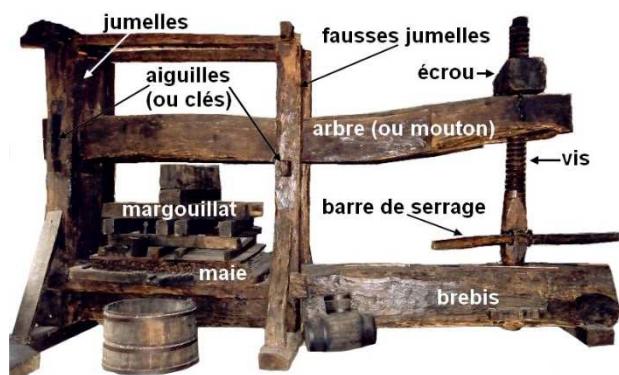
<sup>1</sup> Archives départementales de l'Aube : 8J 736. Expédition sur parchemin (pièce n° 10).

dépandants de ladite terre et baronnie dudit Montfort, Villaines et Villiers, à dire d'experts, de geans à ce cognosant les façons de tous bois branlants, et travaillant desdits moulins, lesquels bois seront fournis et voiturés par madit dame et lesdites voitures faictes à communs frais, à l'exemption des menus bois, (ceux) que sont les fuseaux de lanternes<sup>2</sup> et (ames ?<sup>3</sup>) des roues, quand il fault les réparer, et sera au surplus à l'égard desdits moulins, exécutté le sous-bail fait de celuy de Montfort par lesdits preneurs à Edme (MONIN) et passé par devant ledit CHAMPREGNAULT le vingt deux du mois de juin mix six cent quatre vingt treize duquel ledit sieur BODEAU donnera une expédition à ses frais, plus fourniront les margouillat<sup>4</sup> des pressoirs et éguilles<sup>5</sup> s'il y en fault, et payeront les façons des gros bois d'iceux, lesquels bois seront fournis par madit dame et pareillement voiturés à frais communs, et parceque quelque bois verts, que quelques fourniers mettent seicher dans les fourgs bannaux, en causent ordinairement la ruine, il a esté par exprès convenu qu'il n'en sera mis aucun dans le fourg bannal de Villaines les Prévostes, à peine, contre lesdits preneurs, d'estre tenu des réparations d'iceluy et en outre de tous dépans, dommages et intérêts.

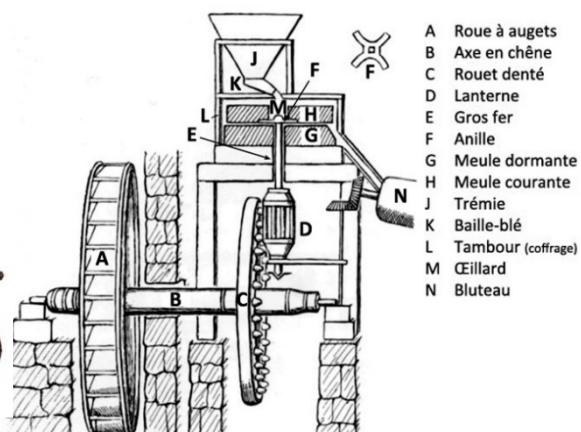
Le tout soubs le bon vouloir et plaisir de madite dame, qu'elle sera supliée de vouloir déclarer deans trois mois du jour et datte des présentes, passé lequel temps, le présent bail demeurera bien et d'humblement agréé et sortira son effect, et pour la surté et accomplissement, lesdits sieurs BODEAU et demoizelle VERRIÈRE obligent leur personnes et biens solidairement que dit est par toutes cours royaumes et autres qu'il appartient. Fait et passé en présence d'Anthoine LAURIN estudiant demeurant de présent audit Montfort, et François (LANGIN) habitant d'Argenteuil, temoins requis et soubsignés avec lesdites parties et moy ledit notaire.

Signé sur la minutte de cette : BODEAU, A. VERRIÈRE, BABELON, A. LORAIN, F. LANGIN et POTIER notaire royal soubsigné.

Controllé à Semur le dix juin mil sept cent deux, receu cinq livres, signé (CORTERET).



Structure d'un pressoir à levier



Mécanisme d'un moulin à eau

<sup>2</sup> Pignon à jour fait en forme de lanterne, composé de deux plafonds égaux, appellés tourteaux, percés de trous à égales distances sur leurs circonférences, pour recevoir les fuseaux, placés verticalement.

<sup>3</sup> Axe des roues ?

<sup>4</sup> Margouillat : grosses pièces de bois équarries qui, mises en sens contraire, appuient sur le marc posé sur la maie du pressoir.

<sup>5</sup> Aiguille ou pointreau ou épée : Petit madrier de bois qu'on dispose dans les mortaises des jumelles et des fausses jumelles pour immobiliser le levier du pressoir dans ses différentes positions. (D'après M. Lachiver, c'est aussi, à Lyon, le nom qu'on donne aux montants verticaux qui soutiennent le chapeau et la roue du pressoir à vis.)

## Dessin évoquant le château – 1854

Le fascicule n° 36 du 25 octobre 1854 de la revue "L'école de dessin" est conservé à la bibliothèque nationale<sup>1</sup>.

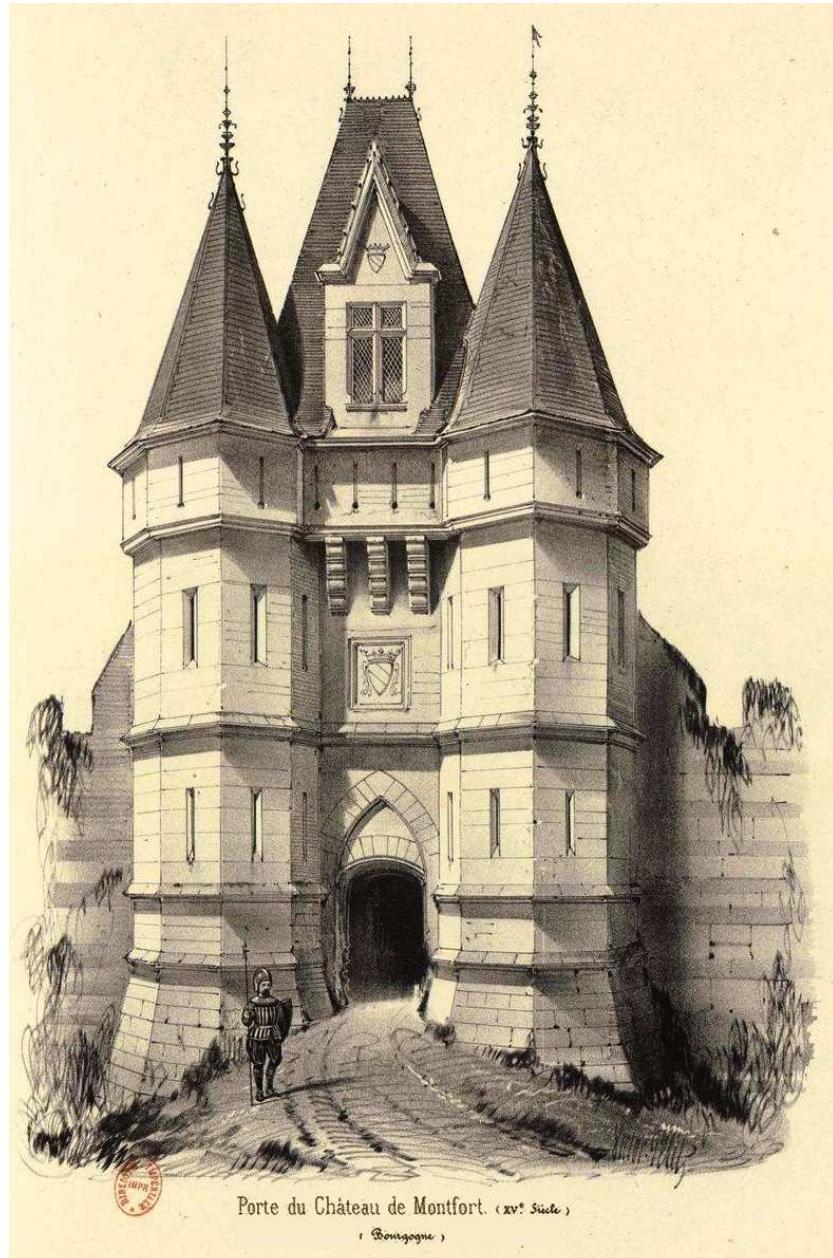


Victor PETIT dessinateur d'architecture et lithographe est né en 1817 à Troyes. Il est professeur au collège de Sens (Yonne).

Il propose ici une étude d'architecture pittoresque de ce qui est censé représenter "la porte du château de Montfort, en Bourgogne, architecture militaire du 15<sup>e</sup> siècle".

On reconnaît la porte en ogive, flanquée de deux tours octogonales et l'arc de la voûte du porche d'entrée.

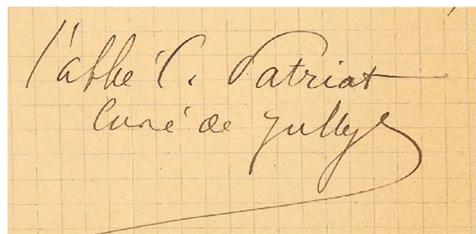
Mais le reste est purement imaginaire et propre à fournir un exercice d'ombres et de perspective aux étudiants de l'école : le talus de la base des tours, la multiplication des corniches et des archères, les blasons, les machicoulis et la fenêtre à croisée. Nous sommes en pleine période "Viollet-le-Duc" et la profusion des détails en témoigne.



<sup>1</sup> Dépôt légal à la bibliothèque impériale (1854). On retrouve aussi ce dessin dans l'album de cette même école : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6219087p/f103.image>

## Un poème de Charles PATRIAT

Né à Epoisses le 29 décembre 1842, Charles PATRIAT est ordonné prêtre en 1866. Il est nommé curé de Quincerot (Yonne), où il demeure 17 ans. Il est ensuite curé de Jullly en 1883, de Cravant en 1891 et enfin, à sa demande et pour raison de santé, d'Annéot en 1901, où il meurt le 15 décembre 1910, âgé de 68 ans.



Il est l'un de ces "curés érudits" de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et s'intéresse plus particulièrement à l'archéologie, la préhistoire et les fontaines sacrées. Il laisse aussi de nombreuses poésies.

C'est lui qui relève les inscriptions des deux pierres gravées déposées dans la cour de la ferme BOUSSARD à Montigny-Montfort et provenant du château. Ce travail est précieux, car une de ces pierres est aujourd'hui disparue.

Le poème<sup>1</sup> ci-dessous, en forme de sonnet, est illustré d'une carte postale d'époque. Charles PATRIAT déclare avoir trouvé le goût de la poésie au château de Montfort.

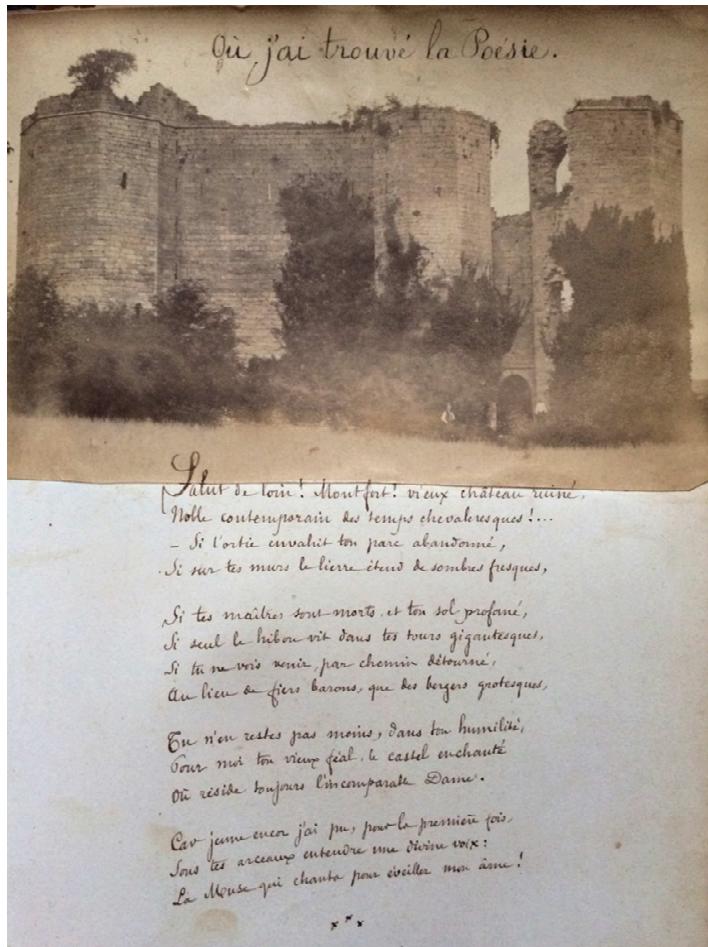
### Où j'ai trouvé la Poésie.

Salut de loin ! Montfort ! Vieux château ruiné,  
Noble contemporain des temps chevaleresques !  
Si l'ortie envahit ton parc abandonné,  
Si sur tes murs le lierre étend de sombres fresques,

Si tes maîtres sont morts et ton sol profané,  
Si seul le hibou vit dans tes tours gigantesques,  
Si tu ne vois venir par chemin détourné,  
Au lieu de fiers barons, que des bergers grotesques,

Tu n'en restes pas moins, dans ton humilité,  
Pour moi ton vieux féal, le castel enchanté  
Où réside toujours l'incomparable Dame.

Car jeune encor j'ai pu, pour la première fois,  
Sous tes arceaux entendre une divine voix :  
La Muse qui chanta pour éveiller mon âme.



<sup>1</sup> Archives du diocèse de Sens-Auxerre (Yonne).

## LES MICROMAMMIFÈRES DU CHÂTEAU DE MONTFORT AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

(MONTIGNY-MONTFORT, CÔTE-D'OR)

Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard - 2021

par Patrick BRUNET-LECOMTE<sup>1</sup> et Alain ROUSSELET<sup>2</sup>

### I - Introduction

Le château de Montfort est un château fort construit à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, situé sur un éperon rocheux à 317 mètres d'altitude dominant les vallées du Dandarge, de la Ronce et de la Louère dans la commune de Montigny-Montfort (47° 35' 33" N, 4° 19' 30" E) près de Montbard dans le département de la Côte-d'Or (Bourgogne).

Aujourd'hui, subsistent notamment l'imposante muraille sud de 30 mètres de haut et ses trois tours semi-octogonales dont celle appelée « tour Amélie » qui possède deux salles voûtées restaurées, en croisée d'ogive avec clé de voûte. Le château n'est plus habité depuis 1817. Il a été livré au pillage, puis démolie pour la vente des pierres.

La tour Amélie (tour de l'Ouest), éventrée, a subi la démolition et par la suite des éboulements dus aux intempéries. Lors de travaux de reconstitution de la voûte au-dessus du 1<sup>er</sup> étage de la tour de l'Est entrepris à partir de 1996 par l'association Mons Forti, une poche recouverte par des éboulis a livré de nombreux restes de micro-vertébrés (micromammifères et amphibiens principalement) accumulés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Les figures 1 et 2 représentent respectivement une vue de la façade d'entrée (Figure 1) et une vue intérieure (Figure 2) avec la tour de l'Est dans laquelle ont été trouvés les restes étudiés.

L'objet de cette note est de présenter la détermination des espèces de micromammifères d'une partie des restes trouvés en comparaison avec quelques échantillons actuels provenant de Montfort ou de sa proche région.



Figure 1 : Façade d'entrée

<sup>1</sup> 5 rue de Palanka - 38000 Grenoble, France

<sup>2</sup> 5 rue de la Ronce - 21500 Montigny-Montfort, France



Figure 2 : Vue intérieure

## II - Résultats et discussion

L'analyse des micromammifères est présentée dans le tableau 1 en comparaison avec d'autres lots actuels provenant du château ou de sa proche région. On note la présence de 13 espèces pour 112 proies déterminées dont la musaraigne bicolore *Crocidura leucodon* et la musaraigne de Miller *Neomys milleri*, anciennement *N. anomalus* (IGEA *et al.* 2015), espèces actuellement présentes en Bourgogne mais peu fréquentes. Pour comparaison, on note la présence de huit espèces pour 78 proies déterminées dans les six lots actuels (Tableau 1).

Concernant l'échantillon du XIX<sup>e</sup> siècle, les déterminations ont été faites à partir de mandibules ou dents isolées. L'espèce de campagnol du genre *Arvicola* n'a pu être identifiée car la détermination a été effectuée sur une première molaire inférieure incomplète. L'espèce de rat n'a pu être nommée car seule une mandibule inférieure a été retrouvée.

En comparaison avec les espèces actuelles, seul le campagnol agreste *Microtus agrestis* n'a pas été trouvé, en raison d'un échantillon insuffisant. Le campagnol souterrain *Microtus subterraneus* est un peu plus abondant par rapport aux échantillons actuels et les mulots sont en proportion plus nombreux qu'actuellement, ce qui pourrait s'expliquer par un environnement autour du château de Montfort plus fermé. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle sur les plateaux entourant le château, il y avait beaucoup de friches pâturées par des moutons et chèvres et beaucoup de haies qui séparaient les parcelles, ainsi que d'énormes tas de pierres (épierrages).

Concernant les musaraignes du genre *Neomys*, quatre mandibules droites et une mandibule gauche ont été trouvées. Selon TABERLET (1982) qui a étudié les *Neomys* du Chablais (Haute-Savoie) et INDELICATO & CHARISSOU (1997) les *Neomys* du Limousin, un spécimen au moins (une mandibule droite et une mandibule gauche) présentant une hauteur mandibulaire < 4,5 mm peut être considéré comme appartenant à *N. milleri* et deux spécimens présentant une hauteur mandibulaire > 4,6 mm (deux mandibules droites) peuvent être considérés comme appartenant à *N. fodiens*. Les mesures prises sur les mandibules sont reportées dans le Tableau 2.

Le Tableau 3 résume trois indices pris sur sept premières molaires inférieures (M<sub>1</sub>) du campagnol souterrain *M. subterraneus*. La comparaison avec un échantillon actuel de Côte-d'Or montre que ces critères sont semblables avec toutefois, une boucle antérieure de la M<sub>1</sub> un peu plus fermée.

La donnée principale de cette analyse est la présence de la musaraigne de Miller dans le Montbardois, secteur de la Bourgogne où cette espèce n'a pas été notée dans l'atlas préliminaire des mammifères de Bourgogne (LAHAYE 2018). La présence de la musaraigne bicolore est aussi intéressante même si cette espèce est actuellement connue en Côte d'Or, toujours en faible proportion.

Tableau 1 - Liste et effectifs des espèces identifiées

Localité	Montfort	Région proche	Total						
			actuel						
Age	XIX <sup>e</sup>	Actuel							
Lot *	1	2	3	2+3	4	5	6	7	2 à 7
Effectif total	112	9	21	30	6	8	8	26	78
<b>Rongeurs</b>									
<i>Microtus arvalis</i> campagnol des champs	43	6	17	23	4	5		7	39
<i>Microtus agrestis</i> campagnol agreste								4	4
<i>Microtus subterraneus</i> campagnol souterrain	6							2	2
<i>Arvicola gr amphibius</i> campagnol terrestre/fouisseur		1		1	2			4	7
<i>Arvicola species</i> espèce indéterminée	1								
<i>Clethrionomys glareolus</i> campagnol roussâtre	2		2	2			5	3	10
<i>Apodemus sylvaticus &amp; flavicollis</i> mulot sylvestre & à collier	34	1	1	2		3	3		8
<i>Mus musculus</i> souris grise	2								
<i>Rattus species</i> rat espèce indéterminée	1								
<b>Musaraignes</b>									
<i>Crocidura russula</i> musaraigne musette	10		1	1				4	5
<i>Crocidura leucodon</i> musaraigne bicolore	1								
<i>Sorex coronatus</i> musaraigne couronnée	8	1		1				2	3
<i>Neomys fodiens</i> musaraigne aquatique	3								
<i>Neomys milleri</i> musaraigne de Miller	1								

\* Lot : 1 : Montfort XIX<sup>e</sup> siècle, 2 à 7 : Actuel.

- 1 : Monfort (Côte d'Or) Château tour de l'Est 19ème siècle effraie des clochers
- 2 : Monfort (Côte d'Or) Château extérieur 08/04/2013 effraie des clochers
- 3 : Monfort (Côte d'Or) Château intérieur 08/04/2013 effraie des clochers
- 4 : Montigny (Côte d'Or) église escalier extérieur clocher 15/04/2013 effraie des clochers
- 5 : Montigny (Côte d'Or) église clocher 22/04/2013 faucon crécerelle
- 6 : Fain près Montbard (Côte d'Or) 2012 Moyen-duc
- 7 : Montbard (Côte d'Or) tour Saint Louis 2013 effraie des clochers

Tableau 2 - Mesures de la hauteur mandibulaire faites sur les mandibules  
de *Neomys milleri* et *N. fodiens*

Mandibule	Côté	Mesure (mm)	Espèce identifiée
1	Droit	4,0	<i>N. milleri</i>
2	Gauche	3,9	<i>N. milleri</i>
3	Droit	4,8	<i>N. fodiens</i>
4	Droit	4,6	<i>N. fodiens</i>
5	Droit	5,0	<i>N. fodiens</i>

Tableau 3 - Mesures faites sur les premières molaires inférieures  
de *Microtus subterraneus*

Dent	Côté	Longueur totale (mm)	Développement partie antérieure (%)	Boucle antérieure (%)
1	Gauche	2,51	52,68	12,20
2	Droit	2,42	50,00	21,95
3	Gauche	2,33	50,96	13,51
4	Gauche	2,57	51,30	5,56
5	Droit	2,31	52,43	15,00
6	Droit	2,53	52,21	13,16
7	Gauche	2,31	53,40	19,05
Moyenne		2,43	51,85	14,35
Ecart type		0,11	1,16	5,23
Echantillon actuel de Côte-d'Or n=12				
Moyenne		2,47	51,89	21,63
Ecart type		0,12	0,94	4,98

## Bibliographie

- IGEA J., AYMERICH P., BANNIKOVA A., GOSALBEZ J. & CASTRESANA J., 2015. Multilocus species trees and species delimitation in a temporal context: application to the water shrews of the genus *Neomys*. *BMC Evolutionary Biology*, 15, 209.
- INDELICATO N. & CHARISSOU I., 1997. Les musaraignes du genre *Neomys* en Limousin. *Erops, La revue des naturalistes du Limousin* : 38-53.
- LAHAYE R., 2018. Atlas préliminaire des mammifères de Bourgogne (hors chiroptères). *Société d'histoire naturelle d'Autun, Parc naturel régional du Morvan, Observatoire de la faune de Bourgogne et Bourgogne base-fauna* éd., 90 p.
- SIRUGUE D., 1995. *Les mammifères sauvages du Morvan*. Parc naturel régional du Morvan, éd., 207 p.
- TABERLET P., 1982. Hauteurs mandibulaire de *Neomys anomalus milleri* Mottaz, 1907 et de *Neomys fodiens* (Pennant, 1771) (Insectivora, Soricidae) dans le Bas-Chablais (Haute-Savoie). *Mammalia*, 46(1) : 113-116.

## **Les bénévoles en parlent...**

Robert Broisseau qui n'a pas pu être présent pendant les journées « travaux » de l'été a cependant suivi toutes les actions faites durant cette période. Grâce aux photos et aux comptes-rendus journaliers, il a été informé, à sa demande, des avancées des différents chantiers.

Les années précédentes, il recevait les informations sur le travail des bénévoles présents lors des journées mensuelles durant lesquelles il était à Perpignan. Cette année, elles ont été moins nombreuses, le confinement ne nous permettant pas d'aller au château.

Cet été, Robert absent sur le terrain, a été présent depuis Perpignan à la rédaction du bulletin annuel comme il l'a fait depuis plusieurs années. Chaque évènement ou action lui ont été relatés et il en a pris note pour fournir aux adhérents le maximum d'informations sur l'évolution du travail.

A distance, il a contacté la presse locale pour des articles concernant les journées « portes ouvertes » et les journées du patrimoine.

S'il n'était pas présent physiquement cette année, il a toujours été présent pour fournir un travail de qualité depuis chez lui. Sans lui, le bulletin annuel n'existerait pas.

De plus, depuis plusieurs années, Robert a fait les courses pour les quinzaines de l'été, assuré toute l'intendance et préparé les repas. N'étant pas présent cette année, nous nous rendons compte de tout ce travail effectué, qui prend beaucoup de temps et qui nécessite des déplacements journaliers pour divers achats.

N'oublions pas de parler également de tout le travail de recherche qu'il fait depuis de nombreuses années et qui permet d'enrichir le bulletin annuel.

Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait, ce qu'il fait et ce qu'il continuera de faire (sans aucun doute) pour l'association et pour le château.

*(Alain, Aline, André, Benjamin, Bruno, François, Gérard P, Gérard V, Laetitia, Marie, Marie-Reine, Pierre, Stéphan, Yvonne).*



